

Informations générales

Le tri et la récupération des déchets permettent à chaque citoyenne et citoyen de prendre soin de l'environnement.

Pourquoi cette brochure

L'objectif de cette brochure est de vous renseigner quant à une correcte gestion des déchets dans la commune de Belmont-Broye et de vous permettre d'améliorer le tri, la récupération ainsi que l'élimination de vos déchets.

Utilisation des déchetteries

Les habitants de la commune de Belmont-Broye ont à disposition trois déchetteries et cinq bennes compacteuses pour la récupération de leurs déchets.

Seuls les habitants de la commune de Belmont-Broye ont le droit de déposer les déchets dans les déchetteries de la commune. Les usagers doivent obligatoirement présenter la carte magnétique pour ordures ménagères en cas de demande des surveillants. Toute personne qui ne pourra pas présenter cette carte sera interdite d'accès et de dépôt de ses déchets.

N'abandonnez jamais les déchets dans la nature ! Les déchets peuvent prendre de nombreuses années pour se dégrader. Il est **interdit de déposer les sacs des ordures ménagères** devant les bennes compacteuses, même si elles sont en panne.

Si vous avez des questions supplémentaires concernant le tri et l'élimination des déchets ou le fonctionnement des déchetteries n'hésitez pas à demander plus d'informations aux employés communaux ou à l'administration communale.